

Critères relatifs à l'obligation de présenter un cadre logique (Logframe)

Un cadre logique est contractuellement obligatoire pour tous les projets bénéficiant d'un financement KMW supérieur à 150 000 € sur l'ensemble de la durée du projet.

Cette obligation **ne s'applique pas** aux cas suivants:

1. Projets ayant les axes de financement suivants

- Hébergement ou soutien exclusivement institutionnel
- Acquisition exclusive de biens (par ex. bancs scolaires, véhicules, installations solaires)
- Coûts récurrents de fonctionnement (par ex. frais de scolarité, personnel, alimentation, etc.)
- Financements institutionnels
- Aide d'urgence

2. Financements de nature formelle

- Adhésions ou programmes de financement spécifiques